

Action préparatoire à l'installation agricole

Préparation à une formation visant l'obtention de la capacité agricole

Objectif du module préparatoire au BPREA :

Intégré au parcours global du candidat, la formation préparatoire à l'installation agricole ne vise pas une certification. Ce module aboutit à la préparation et à la formalisation d'un projet de formation visant la préparation du BPREA et l'installation dans le domaine agricole pour les publics n'ayant pas de formation agricole ou d'expériences dans la filière.

Les partenariats professionnels, institutionnels, consulaires et associatifs apportent une dynamique professionnelle complémentaire à la formation



MODALITES D'INSCRIPTION

➤ Public ciblé

Personnes non issues du milieu agricole

- Conjoints, aides familiaux
- Demandeurs d'emploi, jeunes et adultes
- Salariés, travailleurs indépendants, chefs d'entreprise

➤ Niveau d'entrée et prérequis

- Avoir au minimum 18 ans
- Justifier d'un an d'activité professionnelle lors de la délivrance du diplôme
- Etre titulaire d'un CAPa minimum ou justifier d'une année de pratique professionnelle à temps plein dans l'agriculture ou 3 ans de pratique professionnelle à temps plein dans un autre secteur d'activité
- Maîtriser les bases de la langue française à l'oral et à l'écrit
- Présélection sur dossier de candidature et entretien de motivation
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes RQTH.

➤ Pièces administratives

- Contactez votre conseiller pôle emploi, mission locale ou Cap Emploi
- Pour les salariés, nous renvoyer le dossier de candidature

➤ Modalités financières

- Les coûts pédagogiques sont variables suivant le parcours personnalisé et peuvent être pris en charge en fonction de votre situation.
- Selon votre situation, vous pourrez être rémunéré ou indemnisé par le Pôle Emploi, par la région Nouvelle Aquitaine.

➤ Rémunération des stagiaires

- Demandeurs d'emploi : se rapprocher de votre prescripteur (Pôle emploi, missions locales, PLIE...)

ORGANISATION DE LA FORMATION

➤ Période

Session 1 : 05.09.22 – 07.10.22

Session 2 : 22.05.24 – 26.06.23

➤ Durée

175h (25 jours)

35h en centre, 140h en entreprise

35h par semaine

Possibilité d'aménager des parcours individualisés

➤ Voie de formation

Formation professionnelle continue

➤ Modalités d'alternance

Stage

➤ Lieu

CFPPA des Pyrénées Atlantiques,
Montardon

Antenne d'Ostabat-Asme

CONTACT

➤ Responsable de la formation

Pour MONTARDON :
Véronique GOMES

Pour OSTABAT :
Florence PENSIER

➤ Contact

CFPPA des Pyrénées-Atlantiques
05.59.33.15.20

Cfppa.montardon@educagri.fr



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Action Préparatoire à l'installation :

Par manque d'expérience, de formation ou d'information, les candidats ne répondant pas forcément aux exigences de la formation au BP REA et d'une installation en tant que chef d'entreprise agricole. Ce module permet une réflexion globale de son projet en amont de l'intégration en formation BP REA. Ce module est composé de plusieurs objectifs :

- Découverte des filières de territoire, des opportunités et du métier de chef d'entreprise agricole
- Préciser son projet d'installation (reprise ou création)
- Permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances et compétences techniques
- Préparer l'entrée en formation BP REA pour un parcours certifiant complet

CONTENU DE LA FORMATION

Le module « Action Préparatoire à l'Installation » n'a pas pour vocation d'apporter les compétences pour devenir ouvrier agricole, il n'est ni une passerelle ni une équivalence. Le contenu de la formation propose plusieurs séquences d'objectifs, en centre et en stage, qui permettent un cheminement global pour accompagner la concrétisation de son projet d'installation, la découverte du milieu agricole et vérifier la compatibilité de l'activité agricole choisie avec ses objectifs :

- Positionner son projet d'installation dans le domaine agricole en lien avec ses objectifs personnels.
- Identifier les personnes ressources pour la mise en œuvre de son projet ; les éléments clés du territoire et ses acteurs.
- Avoir une approche concrète du métier de responsable et de chef d'entreprise agricole
- Identifier les différentes activités pour la production retenue dans le projet.
- Mettre en évidence les compétences à acquérir.
- Raisonner son futur parcours de formation : choisir de concrétiser son projet ou se réorienter

➤ Modalités pédagogiques

Cours théoriques en salle, travaux pratiques, visites d'exploitations et témoignages d'agriculteurs, stage en entreprise.

➤ Moyens humains

Formateurs diplômés de l'Enseignement Supérieur Général ou Agricole.

➤ Validation

La formation ne vise pas une certification. Le parcours aboutit à la formalisation d'un projet de formation visant la continuité en BPREA ou toute autre formation de certification à l'installation. Le parcours complet sera privilégié pour une installation dans le domaine agricole.

➤ Poursuite d'études

BPREA ou toute autre formation certifiante à l'installation, ou réorientation.

➤ Type de parcours

Complet

Retrouvez ici toutes les infos : statistiques, rémunérations, aides,...

www.agrocampus64.fr

